



comment pourai-je avoir la double nationalité ?

Par **hawa7**, le **05/01/2011** à **13:11**

Bonjour,

je suis née en Tunisie par un père musulman français et une mère tunisienne, j'ai perdue tous mes papiers tunisiens (CNI, permis) ainsi que la copie originale de la nationalité de mon père (étant française), je me suis adressée à la municipalité de Redayef (Gouvernorat de Gafsa) pour avoir un extrait de naissance. A ma grande surprise, on me refuse cet extrait, sous réserve que je ne suis pas tunisienne, et on me délivre la copie intégrale où c'est mentionnée, (PERE FRANCAIS- MERE FRANCAISE), comment pourai-je avoir la double nationalité (Franco-tunisienne) étant donnée que je suis mariée à un tunisien. et quels sont les papiers que je dois fournir pour la dite nationalité.

est-ce que j'ai encore le droit ou non de récupérer la nationalité française, étant donnée que je suis née le 15 janvier 1955.

mon père a eu la nationalité française depuis 1947 par jugement.

Par **Domil**, le **05/01/2011** à **13:49**

[citation]père musulman français[/citation]

Algérien ?